



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

DÉLIBÉRATION N° 23-104 – 23 octobre 2023

Finances locales

Décisions budgétaires

Membres en exercice : 13

Quorum : 7

Présents : 7

Votants : 8

Présents :

Dominique DELAMARRE - Joël SIELLER - Jean-Marc JOUMIER - Pascale THEZE
- Elodie CORRE - Sylvie FLATTOT - François CHARMETEAU

Excusés :

Elise LE CAMPION - Cécile FRANCOIS - Daniel HOUSSAIS - Christiane GORTAIS
- Sylvie LE LAY - Nadine JOUAULT

Pouvoirs :

Elise LE CAMPION à Sylvie FLATTOT

Secrétaire de séance :

Elodie CORRE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois octobre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Guichen s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique DELAMARRE, Président, après avoir été convoqué le dix-huit octobre deux mille vingt-trois, conformément aux articles R 123-16 et R 123-17 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

CCAS – Budget 2023 – Décision modificative n°1

L'évaluation des recettes et des dépenses à effectuer d'ici la fin de l'année nécessite le réajustement des crédits inscrits au budget 2023 du CCAS.

C'est pourquoi, *il vous est proposé* d'apporter les modifications suivantes au budget 2023 du CCAS :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6042-612 : Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00 €	8 040,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60622-612 : Carburants	250,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60632-612 : Fournitures de petit équipement	0,00 €	105,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60636-612 : Vêtements de travail	0,00 €	55,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6132-01 : Locations immobilières	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61551-612 : Matériel roulant	600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61558-01 : Autres biens mobiliers	0,00 €	356,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6156-01 : Maintenance	185,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6161-612 : Assurance multirisques	5 796,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6168-612 : Autres primes d'assurance	0,00 €	5 796,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6238-610 : Divers	60,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6256-612 : Missions	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-63512-01 : Taxes foncières	0,00 €	45,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	10 091,00 €	14 397,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6215-01 : Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6336-612 : Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00 €	650,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64111-612 : Rémunération principale	0,00 €	27 100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64118-612 : Autres indemnités	0,00 €	6 900,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64131-612 : Rémunérations	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64138-612 : Autres indemnités	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6451-612 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00 €	3 700,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6453-612 : Cotisations aux caisses de retraite	0,00 €	1 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6454-612 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	45 450,00 €	0,00 €	0,00 €
D-655821-523 : Secours d'urgence	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-70311-01 : Concession dans les cimetières (produit net)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	450,00 €
R-70872-612 : par les budgets annexes et les règles municipales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 163,00 €
R-70876-01 : par d'autres redevables	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 900,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	42 513,00 €
R-74741-01 : Communes membres du GFP	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
R-7788-01 : Produits exceptionnels divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 743,00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 743,00 €
Total FONCTIONNEMENT	10 591,00 €	59 847,00 €	0,00 €	49 256,00 €
 INVESTISSEMENT				
D-2156 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313 : Constructions	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	2 500,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		49 256,00 €		49 256,00 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce par vote à main levée et accepte cette proposition à l'unanimité.

Le Vice-Président du CCAS,

Joël SIELLER



La secrétaire de séance,

Elodie CORRE

**POUR AMPLIATION
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
compte tenu de la**

-Réception en Préfecture le 26/10/2023

-Publication en ligne le 26/10/2023

-Notification le

Pour le Président

et par délégation,

Le Vice-Président,

Joël SIELLER



CET ACTE PEUT ETRE CONTESTE	
Les voies de recours	Les délais
Devant le Président du CCAS . <i>Le recours gracieux</i>	Si le <i>recours gracieux</i> est présenté dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte, le demandeur dispose, à partir du refus, express ou tacite, d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux devant le Tribunal Administratif.
Devant le Tribunal Administratif . <i>Le recours contentieux</i>	Le <i>recours contentieux</i> doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte par voie postale ou par l'application Télérecours accessible par le site www.telerecours.fr